



©VTencil

SI TU T'EN VAS

PHILIPPE BARONNET | LES ÉCHAPPÉS VIFS | KELLY RIVIÈRE

[COPRODUCTION]
Mont Saint-Michel
Normandie

THÉÂTRE

**MARDI 7 NOV.
20H30**

SOURDEVAL
Salle Le Rex

À PARTIR DE 14 ANS

TARIF PLEIN 12 €
TARIF RÉDUIT 8,5 €
AB. PLEIN 8 € - RÉDUIT 5 €

Texte : Kelly Rivière sur une commande de la compagnie
Mise en scène : Philippe Baronnet
Interprètes : Pierre Bidart et Kelly Rivière
Lumière : Eliah Elhadad Ramon
Son : Julien Lafosse
Costumes : Emilie Baillot

DURÉE : 1H10

Cette pièce de la dramaturge Kelly Rivière saisit brillamment les contradictions de nos sociétés contemporaines. L'intelligence et le cynisme d'un lycéen viennent bousculer une jeune professeure.

Nathan, élève de terminale, rend visite une dernière fois à Madame Ogier, sa professeure principale, avant de quitter définitivement le lycée. L'élève souhaite se lancer dans la revente de sneakers sur Internet, un business florissant : il gagne presque autant que son père agriculteur, sans avoir à se tuer à la tâche. Nathan veut réussir vite et fort, tel Elon Musk, son modèle.

Au cours de ce face-à-face, l'enseignante va tenter par tous les moyens de persuader son élève de ne pas partir. Sur fond d'effondrement des valeurs et de quête de sens, cette pièce traduit la détermination d'une professeure et l'incompréhension d'une jeunesse dans le besoin de se confronter et d'être reconnue.

Humour et blessures cohabitent magnifiquement dans ce spectacle si touchant et tellement nécessaire aujourd'hui pour nous questionner ensemble, jeunes et moins jeunes, sur notre rapport au monde.

Création à Sourdeval en 2023, commune d'accueil et de résidence de la compagnie.

Coproductions : CA Mont Saint-Michel - Normandie, Ville de Marchésieux soutien Fours à Chaux Centre de création en résidence de Regnéville-sur-Mer, DRAC Normandie – dispositif jumelage / résidence artistique, SACD Pôle auteurs. La compagnie Les Échappés vifs, basée à Sourdeval, est aidée par le Ministère de la culture DRAC Normandie et le Conseil départemental de La Manche au titre du conventionnement.